

Des réparations importantes exécutées dans l'église de Condat vers 1890, aux murs et pavé du chœur, exhaussé et bétonné, ont dû faire disparaître toute trace de la tombe de Malausc et de celle du jeune chevalier de Reilhanette, lui aussi de l'Ordre de Saint-Jean, « qui se noya en traversant la Vézère et fut enseveli dans le sanctuaire, où il y a dans la muraille, du côté de l'Evangile, un arceau fait à neuf orné de la Croix de Malte avec, au-dessous, une épitaphe »¹.

Aucun des anciens de Condat n'a gardé le souvenir de ces vestiges du passé.

Comte de MIRANDOL.



PIÈCE ANNEXE N° 1²

Procès-verbal de la levée des scellés apposés dans le château de Condat sur les effets du commandeur de Bourbon Malausc, décédé audit château le 2 juillet précédent. Rédaction de l'inventaire de la succession du défunt; le tout fait en présence de Pratviel, notaire de Toulouse, procureur fondé du receveur du Grand Prieuré (21 juillet 1741).

Levé le scellé apposé à la salle dudit château auquel il n'aurait été rien reconnu d'altéré, et dans laquelle salle a été trouvé :

Une cuvette cuivre avec sa fontaine de même à 2 robinets, le tout pesant 41 livres, cuvette et fontaine placées sur un tabouret bois et dossier de même. Plus une armoire à buffet bois blanc, le dessus bois de noyer avec serrure et clef, dans laquelle, après avoir levé le scellé, a été trouvé 6 cuillers, 6 fourchettes, 2 cuillers à ragoût, 6 couteaux à manche d'argent, le tout sans armes. Plus un cabaret de bois de sapin vernissé, 4 tasses faïence fine avec leurs soucoupes. Plus 12 chaises de bois garnies de paille, plus un fauteuil de même, le tout à demi usé. Plus une paire de petits chenets, pelle et pincettes de fer.

(1) Procès-verbal de visite du 5 août 1695 (Arch. de la Haute-Garonne, Malte, registre 417.

(2) Arch. de la Haute-Garonne, Malte H 198.

Ensuite avons levé le scellé de chambre où couchait le seigneur Commandeur et y avons trouvé :

Un lit à l'ange, bois de noyer, garni d'une paillasse, 2 matelas de laine, un de crin garni d'une toile de coutil, une couverture laine blanche de Catalogne assez bonne. Plus une tapisserie de Bergame en deux pièces ayant environ 2 aunes de hauteur sur 12 de largeur, une courte-pointe d'un taffetas vert piquée et doublée d'une toile blanche, ladite courte-pointe demi usée et tachée en divers endroits. La housse d'un gros de Naples vert, son dossier, contenance, soubassements sur cul et soupentes d'un damas broché fort usé, un coussin toile de coton rempli de plume, la tringle de fer, le dit tour de lit demi usé et l'étoffe de damas dudit lit presque neuve. Plus 12 fauteuils de Paris à sculptures, garnis de canne avec les accoudoirs d'un maroquin rouge garnis de petits clous de fonte presque neufs. Plus un sofa de même que les fauteuils, à trois places. Plus un prie Dieu à côté du lit, bois de noyer tout neuf n'étant point encore ferré. Plus un bureau bois de noyer, le dessus de marbre noir, à deux grands tiroirs et deux petits, 4 serrures et 2 clefs, avec sa garniture de laiton; dans lesquels tiroirs avons trouvé 6 petits volumes de l'office de la Vierge à l'usage des Chevaliers de l'Ordre et quantité de lettres ou papiers inutiles à inventorier. Plus un trumeau avec sa corniche bois doré dont la glace a 3 pans et demi ou environ de long sur 2 et quart de haut. Plus une petite paire de chenets de fer avec pelle et pincettes de même.

Et, dans une petite chambre joignant, avons trouvé : 1 tenture de tapisserie de mouquette en 2 pièces et 2 aunes ou environ de haut sur 10 de large. 1 petite table bois de noyer en octogone. 1 paire chenets, pelle et pincettes de fer. 1 basse de viole avec son archet et son étui. 1 rideau de fenêtre d'un taffetas ponceau, fort usé, suspendu à une tringle de fer. Plus 1 épée de cuivre dorée, autrement cracoly.

Plus, dans un bouge, à côté de ladite chambre : 2 chapeaux fins, hors d'usage; 2 perruques à bourse assez bonnes; 5 chaises de bois garnies de paille; plus une paire de guêtres de ratine.

Et dans un autre bouge, à côté de la chambre du feu seigneur Commandeur, avons trouvé un porte-manteau de drap vert doublé de coutil, fort usé; plus 1 table de nuit bois de noyer, 1 paillasse, 1 matelas et 1 couverture de laine fort commune, servant à faire coucher les domestiques, le tout fort vieux et usé.

Et, à une chambre au-dessus du bouge : 1 lit bois de noyer à 4 quenouilles avec son tour de lit cadis vert bordé d'un galon de soie vert presque neuf, n'ayant d'autre couche qu'une paillasse, plus 3 chaises de bois garnies de paille.

Dans la chambre à droite de la salle : 1 lit à sangles bois de noyer, 1 pailleasse, 2 matelas (1 de laine garni de toile de coton rayée et l'autre de crin, toile à carreaux), 1 coussin de plume, toile de coutil, le dossier sur ciel et soupentes en dedans et la courte-pointe de divers taffetas à bandes fort usées, le tour de lit, les soupentes et soubassements d'un cadis vert chamarré d'un tissu de soie couleur citron et le tour de lit bordé d'un même tissu presque neuf. Plus 1 tapisserie de Bergame en 2 pièces et 6 aunes de long sur 2 de haut. 1 paire de chenets, pelle et pincettes de fer. 1 mauvais tapis de cadis vert.

Dans un cabinet, à côté de la chambre : 1 lit bois de noyer à 4 quenouilles avec sa pailleasse seulement.

Chambre des domestiques qui répond sur la cour dudit château : 2 couvertures de laine commune sur 2 lits appartenant à l'état de la Commanderie.

A la cuisine : 10 casseroles de cuivre grandes et petites avec leurs queues de fer, pesant en tout 30 livres ; 3 marmites de cuivre (2 grandes et 1 petite), 1 cloche cuivre avec leurs anses pesant en tout 30 livres ; 4 poêlons d'office en cuivre avec anses en fer, 17 livres ; 2 poissonnières cuivre (1 grande et 1 petite), 10 livres ; 1 lèche-frite cuivre, 8 livres 1/2 ; 2 tourtières cuivre, 9 livres 1/2 ; 2 arrosoirs cuivres, 18 livres ; 1 théière cuivre, 1 livre 3/4 ; 1 chaudron cuivre, anses en fer, 11 livres ; 1 petit chaudron cuivre, anses en fer, 8 livres ; 1 mauvaise bassinoire cuivre avec queue en fer ; 1 passoire, 3 écumoires, 3 cuillers à pot, 2 à dégraisser et petit poëlon, le tout de laitton ou cuivre jaune ; 2 casseroles en fer, à frise ; 2 grands contre-pieds fer pour la broche, 1 pelle fer, manche en bois ; 1 paire grandes tenailles en fer ; 2 broches en fer (1 grande, 1 petite) ; 10 chandeliers laitton (2 rompus), 1 paire mouchettes et porte-mouchettes en laitton.

Et dans l'office, vis à-vis de la cuisine, dans une grande armoire à 2 portes et 4 étages en noyer : 3 douzaines d'assiettes en faïence commune ; 2 grands seaux à rafraîchir des bouteilles ; 12 petits seaux à mettre des verres sur la table ; 1 sucrier de faïence ; 4 plats de faïence (grands et petits) ; 4 saladiers ; 1 pot à eau en faïence sans couvercle ; 1 pétenlair de taffetas à flammes presque neuf ; 1 robe de chambre d'un drap de sicile en soie avec le devant de la veste de même doublée d'un taffetas bleu ; 1 pétenlair de calamandre doublé de flanelle assez bon ; 1 justaucorps de drap brun garni de boutons d'or à trous, doublé de popeline ; 1 veste de velours noir garnie de boutons d'or, doublée d'une peluche de soie blanche, le tout presque neuf, et 1 paire de culottes de velours noir doublée de peau, fort usée ; 1 justaucorps drap brun avec boutons unis doublé d'une serge de soie brune, la

veste d'un droguet de soie brun et doublée d'une serge blanche; 1 habit veste et 2 culottes ras de castor garni de boutons d'or doublée d'un voile et la veste d'une serge soie blanche; 1 surtout de camelot en poil, boutons unis, doublé d'une toile de batiste grise et une veste toile batiste garnie de boutons d'or; 1 calotte de droguet en soie; 2 gilets de flanelle fine; 1 fort petite croix de Malte d'or attachée à un ruban noir; 1 petit cachet d'argent avec son étui; 1 table à 6 convertis à pliants, bois blanc.

Et tout de suite, le sieur Pratviel nous a déclaré qu'en passant à Sarlat il avait trouvé chez le sieur Lescure, hôte dudit Sarlat, deux coffres où il y avait des hardes dudit feu seigneur Commandeur, lesquels coffres étant fermés à clef avec un cadenas auquel Pratviel mit les scellés, ledit Lescure n'ayant voulu les lui livrer qu'il ne fût payé de la somme de 73 livres d'un compte de dépense que ledit feu seigneur Commandeur lui devait, et, en conséquence, Pratviel a envoyé la somme à Lescure, qui a envoyé les coffres, où on a trouvé :

6 chemises toile de Paris, 4 garnies de manches brodées et 2 toile batiste assez bonnes; 10 mouchoirs des Indes demi usés, 6 tours de col toile de mousseline, 2 paires de chaussons de fil, 1 veste de toile de Rouen blanche, plus veste, habit et culotte de droguet de soie à fleurs, boutons de la même étoffe doublé de serge de soie presque neuf; une culotte de petit velours noir presque neuve, 2 paires de bas de poil et 3 de soie noire gris et bruns, 1 paire de souliers demi usés, 3 perruques à bourse et 1 bourse assez bonnes, 5 gilets de toile blanche, 3 mouchoirs de toile fine blanche, 1 registre relié en basane verte contenant l'inventaire des titres et papiers de la Commanderie de Condat.

Et, dans ledit office, avons trouvé une armoire qu'on a assuré appartenir à Antoine Labrousse pour l'avoir prêtée au seigneur Commandeur :

20 chemises toile de Paris, 8 presque neuves garnies de manchettes, partie toile mousseline à festons et toile de batiste unie, les 12 autres de toile de Paris garnies de batiste unie très usées et presque hors d'usage; 13 tours de cols de mousseline; 1 paire de bas de soie bruns à peu près usés; 10 mouchoirs de toile des Indes assez bons; 8 coiffes de bonne toile de Paris garnies de mousseline; 2 paires de chaussons de fil; plus 15 draps de lit, 4 fins de toile de blanchissage et 11 grossiers pour les domestiques, draps usés et troués; 2 douzaines de serviettes fort usées; 10 grosses nappes de cuisine et 3 tabliers, le tout fort usé; plus 4 coffres de campagne, l'un neuf, les 3 autres vieux;

2 coffres de ceux-ci sont dans une petite tour dudit château où sont renfermés les papiers et mémoires concernant la Commanderie.

A la cave : 203 bouteilles d'Angleterre vides et beaucoup de cassées.

A l'écurie : 2 chevaux et 1 mulet appartenant au Commandeur; 2 selles (1 bonne, 1 très mauvaise); une très mauvaise aubarde pour le mulet et 3 brides Chevaux : poil bay clair âgé d'environ douze ans à courte queue, l'autre noir de 7 ans passés à courte queue.

Au grenier à foin au-dessus de l'écurie : 12 quintaux environ de foin.

Plus, le nommé Charles, un des palefreniers, nous a remis une vieille housse avec les faux-fourreaux d'un velours jaune garnie d'un grand galon d'argent fort usé, et, ensemble, 2 vieilles paires de pistolets de selle garnis de laiton; et sur le lit de ladite écurie un mauvais matelas de laine et une couverture de même.

Finalement, le sieur de Bernard, curé dudit lieu, nous a dit que, lors de la dernière maladie du seigneur Commandeur de laquelle il est mort, il lui avait fait emprunter la somme de 132 livres pour pourvoir à ses besoins se trouvant sans argent et qu'il lui avait fait remettre, en même temps, une housse de velours couleur de souci avec des faux fourreaux de même garnie d'un grand galon, crêpine et glands d'argent presque neuve, laquelle Pratviel a retirée et payée audit Curé la somme de 132 livres.

Nous a déclaré de plus ledit sieur Curé, qu'ayant appris que, dans la maison du sieur Maynard, bourgeois de Tulle, où avait logé autrefois le seigneur Commandeur, il y avait des effets qui lui appartenaient, ledit sieur Pratviel s'y est transporté avec le sieur Curé de Condat et y ont trouvé dans un grand cabinet de ladite maison : 21 bouteilles d'Angleterre, plus 10 assiettes de faïence commune, 2 mauvais draps de lit, 4 mauvaises nappes de cuisine, 10 torchons; 3 casseroles et 1 coquemart de cuivre, le tout pesant 8 livres $\frac{3}{4}$; plus 1 drap de lit, toile de blanchissage, fort usé, 10 nappes fines fort usées, finalement un chapeau fin demi usé. Lesquels susdits effets trouvés à Tulle ont été vendus sur les lieux, en présence du sieur Curé de Condat et dont le sieur Pratviel se chargera dans le verbal de vente des autres effets, déclarant que tous les effets contenus au présent inventaire n'excèdent pas la somme de 1.000 livres.

En présence de M^e Jean-Baptiste de Beaupoil, seigneur comte de Saint-Aulaire, habitant audit présent lieu, et sieur Jean Tulliéras, bourgeois, fermier de ladite commune de Condat, habitant du lieu de Terrasson; ont en outre signé : Bosredon de la Rivière, Jayle, Laroche, Roudier, de Bernard, Teyssou de Coly, Daussein...